

Intervention de la représentante permanente de la France au segment de haut niveau du Conseil du commerce et de développement.

« L'impact des perturbations d'Ormuz sur les pays en développement : énergie, alimentation, développement »

73^{ème} session – 14-25 septembre 2026

Merci Madame la présidente,

M. le secrétaire général par intérim,

La France s'aligne sur la déclaration de l'Union européenne et souhaite ajouter quelques commentaires à titre national.

La France salue l'organisation de cette réunion et remercie les panélistes pour leurs échanges très instructifs. Elle salue également les travaux d'analyse de la CNUCED dans le suivi de la situation dans le détroit d'Ormuz et de ses graves impacts sur l'économie mondiale.

Cette situation nous rappelle avec une particulière acuité combien la sécurité maritime constitue un bien public mondial. Par ce passage stratégique transite, en temps normal, une part considérable des approvisionnements énergétiques mondiaux. Les perturbations actuelles ont donc des conséquences qui dépassent très largement la région : elles affectent les prix de l'énergie, les coûts de transport, les chaînes d'approvisionnement et, in fine, la croissance mondiale.

Face à cette situation, la France soutient pleinement une réponse coordonnée, autour de **trois priorités**.

La première est le **rétablissement d'une navigation libre et sûre dans le détroit d'Ormuz**. La liberté de navigation et le droit de passage en transit sans entrave constituent des principes fondamentaux du commerce international. La France, avec le Royaume-Uni et plusieurs partenaires, a proposé une initiative multinationale, indépendante et défensive destinée à faciliter et sécuriser la reprise du trafic commercial lorsque les conditions politiques et sécuritaires le permettront.

Notre deuxième priorité est de **limiter les conséquences économiques de la crise**, en particulier pour les économies les plus vulnérables. La décision coordonnée avec l'Agence internationale de l'énergie de libérer **400 millions de barils de réserves stratégiques**, dont environ 70 % relèvent des pays du G7, a constitué un signal important de notre capacité d'action collective. Ce volume représente environ vingt jours des flux pétroliers transitant habituellement par Ormuz.

Cette crise souligne enfin une réalité essentielle : les perturbations des grands corridors maritimes frappent de manière disproportionnée les pays en développement, notamment les pays les moins avancés et les petits États insulaires, qui disposent de marges budgétaires plus limitées pour absorber la hausse des coûts énergétiques et logistiques.

C'est pourquoi la réponse à la crise d'Ormuz doit associer **sécurité maritime, coordination économique et solidarité internationale**.

Le G7, sous présidence française, s'est ainsi engagé à accélérer la diversification des routes d'approvisionnement énergétique afin de réduire la dépendance mondiale à l'égard du détroit d'Ormuz, mais également à renforcer les stocks énergétiques et à éviter les restrictions arbitraires aux exportations susceptibles d'amplifier les tensions sur les marchés.

A cet effet, un plan d'action du **G7+ sur les chocs liés aux engrais et la résilience des systèmes alimentaires**, a été élaboré conjointement avec **plusieurs organisations internationales, dont la CNUCED** ; il vise à répondre aux perturbations du marché des engrais et à renforcer la résilience des systèmes alimentaires, en particulier dans les pays à faible revenu et les plus affectés.

Les mesures envisagées doivent être ciblées, temporaires, coordonnées et financièrement soutenables. Le diagnostic qui a été établi, souligne que la difficulté tient moins à une pénurie physique qu'à des problèmes de prix, de liquidité et d'accès économique aux engrais et aux produits alimentaires.

Le projet de plan d'action prévoit en premier lieu de **faciliter l'acheminement de l'aide alimentaire et des intrants agricoles**, en recourant si nécessaire à des itinéraires alternatifs. Il appelle parallèlement à préserver le fonctionnement des marchés et les flux commerciaux et à éviter les restrictions arbitraires aux exportations.

Les mesures nationales et régionales d'urgence devraient également être renforcées afin de soutenir les agriculteurs vulnérables. Les programmes et

guichets d'urgence existants des institutions financières internationales seraient mobilisés en priorité.

Le G7+ propose de mieux coordonner le déploiement des **instruments financiers internationaux**, afin notamment d'aider les pays à faible revenu à financer les mesures prévues par le plan. Cette action associerait les institutions financières internationales, les institutions nationales de financement du développement et les agences de crédit à l'exportation.

Le plan prévoit aussi d'**améliorer la transparence et le suivi des marchés**, grâce à des systèmes de surveillance renforcés et à des données plus fiables, notamment au moyen d'outils numériques.

Il entend également renforcer durablement la résilience des systèmes alimentaires en favorisant la gestion intégrée de la fertilité des sols, la diversification des cultures et le développement de capacités locales et régionales de production d'engrais, avec la participation du secteur privé. L'objectif étant de réduire la vulnérabilité des pays aux futures perturbations des marchés et des chaînes d'approvisionnement.

La France continuera d'agir avec ses partenaires du G7, mais aussi avec les organisations internationales compétentes, afin de préserver la liberté de navigation, la stabilité des marchés et la résilience des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Je vous remercie